



DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Ville de Vincennes

DOSSIER : N° PC 094 080 18 1013
Déposé le : 14/05/2018
Dépôt affiché le : 14/05/2018
Décidé le : 26/10/2018.
Demandeur : SCCV 133 REPUBLIQUE
Représentée par : M. IRANI Guillaume
Nature des travaux : Construction d'un immeuble en R+3+combles de 5 logements sur deux niveaux de sous-sol
Sur un terrain sis à : 133 Avenue de la République à Vincennes (94300)
Référence(s) cadastrale(s) : C115

ARRETE DE RETRAIT

ARRETE N° 22-38

Le Maire de la Commune de Vincennes

Vu l'objet de la demande portant sur :

- pour la construction d'un immeuble R + 3 + Combles, abritant 5 logements sur deux niveaux de sous-sol
- sur un terrain situé 133 Avenue de la République à Vincennes (94300) ;
- pour une surface de plancher créée de 526 m² d'habitation;

Vu la demande de permis de construire obtenue en date du 26 octobre 2018 arrêté n°2920, au bénéfice de M. IRANI Guillaume,

Vu le courrier de M. IRANI de demande de retrait du permis de construire n° 094 080 18 1013, réceptionné en date du 17 décembre 2021.

ARRÊTE

ARTICLE UNIQUE

Le retrait du permis de construire susvisé est prononcé.



Vincennes, le 01 FEV. 2022
Charlotte LIBERT-ALBANEL

Maire de Vincennes
Conseillère Régionale d'Ile-de-France